

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale,

Excellences, chers collègues,

La France s'associe à la déclaration prononcée par l'Union européenne.

Je remercie la CNUCED pour ce rapport sur l'impact de la transition bas carbone pour les Pays les Moins Avancés. Il souligne légitimement la question de la vulnérabilité des PMA face au changement climatique et la nécessité d'une transition verte, juste et inclusive, pour laquelle la France et l'Europe sont pleinement engagées.

Alors que nous faisons face à l'urgence climatique mais aussi à une extinction sans précédent de la biodiversité mondiale, la question de l'impact du commerce international sur l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre peut être posée.

En même temps, le commerce constitue une part substantielle de la réponse aux enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés en diffusant des normes climatiques plus ambitieuses et en facilitant la diffusion des biens et technologies verts.

Opposer commerce et environnement est donc une erreur. Nous pensons au contraire que le commerce, durable, fait partie de la solution. Il est impératif de prendre en compte l'urgence climatique et environnementale dans nos politiques et relations commerciales et construire ensemble une mondialisation plus juste et plus vertueuse notamment sur le plan climatique.

Compte-tenu de notre part significative d'émissions de gaz à effet de serre, nous devons mettre en place une politique ambitieuse. C'est ce que nous avons fait avec la révision du marché carbone européen et la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, permettant ainsi de gommer toute discrimination entre les producteurs nationaux et étrangers, dans le respect des règles de l'OMC.

Le mécanisme aux frontières sera mis en œuvre de manière transparente et cordonnée.

Les études menées par la Commission européenne montrent que le commerce entre l'Union européenne et les PMA dans les secteurs couverts par le MACF, par exemple l'acier et l'aluminium, est limité. En outre, un réexamen complet du texte est prévu d'ici fin 2027 pour en évaluer l'impact, notamment sur les PMA, et les progrès réalisés dans les négociations internationales sur le changement climatique.

En réponse aux inquiétudes légitimes exprimées sur l'impact de la transition bas-carbone, l'Union Européenne et ses Etats-membres sont résolus à appuyer les pays les moins avancés et les autres pays en développement dans leur transformation environnementale, en facilitant leur adaptation et la décarbonation de leurs industries productives.

Sur la question du financement spécifique de la transition énergétique, la France est prête à investir dans les coalitions de financement JET (Just Energy Transition) avec et pour nos partenaires, comme nous l'avons fait avec l'Afrique du Sud il y a quelques mois.

Il est aussi essentiel de tenir notre engagement de 100 Milliards pris à Copenhague, et ce dès cette année, et de voir concrètement l'argent être décaissé sur le terrain. Nous nous y attelons en investissant chaque année 6Mds d'euros correspondant à notre juste part et conformément à nos engagements de Copenhague et de Paris.

Nous nous réjouissons par ailleurs qu'un accord ait été conclu lors de la COP27 pour la création de nouveaux outils de financement sur les pertes et préjudices, qui ont vocation à répondre aux besoins des pays les plus vulnérables touchés par des événements climatiques.

Lors du Sommet du G20 à Bali, le président Macron a annoncé la tenue d'un Sommet à Paris en juin prochain. Ce Sommet aura pour objectif la mise en place d'un nouveau Pacte financier mondial créant les **conditions d'un « choc de financement » et répondant aux**

besoins de nos partenaires en matière de développement économique et humain, en particulier en termes de transition énergétique et de résilience climatique. Ces travaux seront étroitement articulés avec les travaux du G7, du G20 et de la COP 28. Ils capitaliseront sur la dynamique lancée l'an passé par plusieurs partenaires, notamment la Barbade et son Agenda de Bridgetown.

En conclusion, M. le Président, Mme la Secrétaire Générale, nous sommes convaincus que **le commerce, s'il est accompagné des politiques adéquates, peut jouer un rôle moteur en matière de développement durable** et qu'il est essentiel d'intégrer les pays les moins avancés, dans le commerce international.

A ce titre, la CNUCED a un rôle clé à jouer dans la construction d'un monde que nous voulons plus solidaire et plus durable ; nous souhaitons poursuivre ainsi un dialogue approfondi avec ses experts pour la définition de solutions consensuelles et efficaces aux problèmes que nous partageons.